

Québec, le 2 décembre 2016

Monsieur Gilbert Scantland  
Régie intermunicipale de l'énergie  
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine  
Case postale 6122  
Gaspé (Québec) G4X 2R6

N/R : 5142-02-11; n° d'autorisation 2016-12-02-31-LEMV

**Objet : Délivrance d'une autorisation en vertu de la Loi sur les espèces  
menacées ou vulnérables (LEMV)**

Monsieur,

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques vous délivre une autorisation en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables afin de vous permettre de réaliser votre projet d'implantation d'un mât de mesure météorologique dans l'habitat floristique de la Dune-du-Nord. Veuillez prendre connaissance du contenu de celle-ci et des conditions qui y sont énumérées. Tout manquement à l'une de ces conditions peut entraîner pour vous et vos aides des poursuites judiciaires et une amende. Nous vous rappelons que malgré les possibilités légales d'exercer certaines activités à caractère exceptionnel, cette autorisation ne vous soustrait pas à l'obligation de vous conformer à toute autre réglementation applicable.

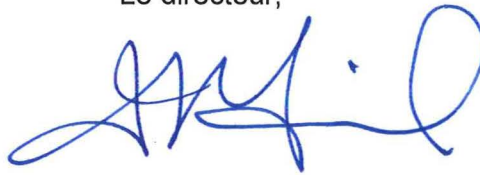
Pour accéder à un territoire particulier, qu'il soit de tenure privée ou publique, vous devez obtenir toutes les autorisations requises.

...2

Pour toute information concernant votre autorisation, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Évelyne Barrette au numéro 418 521-3907, poste 4895. Lors de toute communication concernant votre autorisation, veuillez indiquer le numéro séquentiel apparaissant sur celle-ci.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Jean-Pierre Laniel

JPL/EB/se

p. j. Autorisation